

Charte

Les fondations donatrices d'utilité publique jouent un rôle toujours plus important dans la société civile comme dans le monde économique. Les conditions-cadres libérales que l'Etat a mises en place signifient confiance et reconnaissance sociale. Mais elles impliquent aussi une certaine responsabilité: les fondations donatrices sont tenues de remplir efficacement leur mission d'utilité publique.

Toutes les fondations donatrices domiciliées en Suisse, disposant d'un patrimoine propre et utilisant ce patrimoine ou les revenus de celui-ci à des fins d'utilité publique peuvent s'affilier à SwissFoundations. Les fondations dont les activités dépendent de dons et de collectes de fonds ne peuvent pas devenir membres.

Vision

Efficacité et transparence

SwissFoundations

- associe les fondations donatrices suisses, qu'elles soient de petite ou de grande taille, qu'elles s'engagent opérationnellement ou qu'elles allouent des fonds
- réunit des fondations donatrices suisses dirigées dans un esprit d'entreprise et selon les principes de bonne gouvernance
- s'engage à promouvoir un travail de fondation actif, moderne et d'utilité publique

Valeurs

Esprit libéral et diversité

SwissFoundations

- se considère comme une association politiquement, économiquement et idéologiquement neutre
- base son travail sur la réflexion et la régulation internes
- s'engage au service de l'innovation et propose des thèmes importants pour l'avenir des fondations (dans la recherche comme dans la pratique)
- accroît la capacité de rendement de la branche au service de l'utilité publique par la promotion de l'idée de l'institution juridique de la fondation
la promotion du secteur des fondations en Suisse
l'orientation des activités selon l'efficacité du soutien accordé
le professionnalisme au sein des fondations.

Membres

Profilés et actifs

Les membres

- partagent la vision de SwissFoundations
- s'engagent à diriger leur fondation selon des principes d'efficacité et de transparence
- veillent à atteindre leurs buts et à mettre en œuvre de manière efficace la volonté du fondateur

Activités et prestations

Carrefour et leadership thématique

Réseau

SwissFoundations

- met en place une plate-forme interne en vue de l'échange d'expériences et de la coopération entre les membres. Les projets réussis inspirent les autres fondations membres
- met régulièrement sur pied des rencontres permettant une mise en réseau
- coordonne des groupes de travail dans des secteurs spécifiques en vue de multiplier les échanges d'expériences et de connaissances

Plate-forme d'information

SwissFoundations est disponible

- pour toutes questions en ce qui concerne les fondations, elle est au service des fondateurs présents et futurs
- pour fournir des informations sur les fondations donatrices en Suisse

Elaboration et transmission des connaissances

SwissFoundations

- suit de manière systématique les développements de l'actualité juridique, politique et sociale susceptibles de concerner les fondations; elle transmet un condensé des informations importantes à ses membres
- encourage la recherche scientifique concernant les fondations et rend public les résultats ayant des implications pratiques
- organise une offre de formation continue en collaboration avec des tiers,
- édite une série de publications intitulée «Foundation Governance» ayant pour thèmes les fondements et le développement des fondations en Suisse et publie des contributions et des circulaires relatives au développement des activités opérationnelles des fondations

Représentation des intérêts

SwissFoundations

- contribue à la formation d'une conscience professionnelle au sein des fondations, considérant l'importance de la branche et son faible degré d'organisation
- défend les intérêts de ses membres en fonction des conditions-cadres sociales, juridiques et politico-économiques
- recherche activement le contact avec d'autres acteurs du secteur des fondations en Suisse
- entretient des contacts réguliers avec des organisations de fondations à l'étranger,
- conduit une réflexion sur la fonction et le rôle des fondations au sein de la société

Zurich, le 3 mars 2006

Cette charte a été présentée à l'occasion de la 5e assemblée générale du 30 mars 2006 à Lucerne.